



APPORT
PAYSAGES AGRICOLES

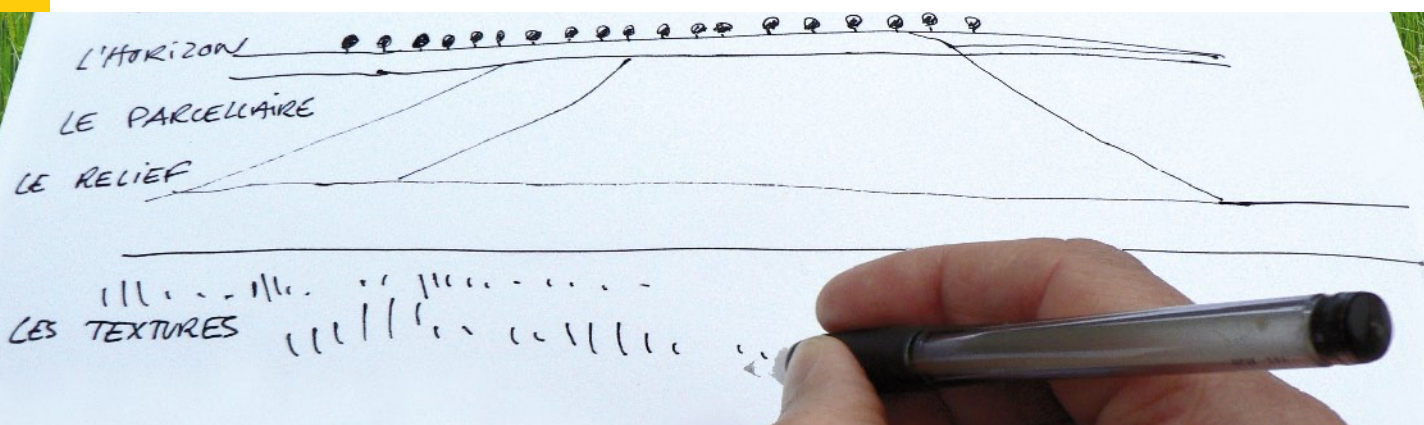
DES OUTILS POUR
DES PROJETS DE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE DES
TERRITOIRES



n°5

REPRÉSENTATION ET INTERPRÉTATION DU PAYSAGE

OUTILS POUR OBSERVER, ANALYSER, VALORISER



AVANT-PROPOS



Prairies du Limousin, vergers du Roussillon, prés vergers de Normandie, bocage du Perche, vignes en terrasse de Banyuls, parcours pastoraux des Causses du Lot, Marais poitevin, plaines du Bassin parisien... Les agriculteurs ont façonné une multiplicité de territoires et créé des structures paysagères particulières, adaptées aux diversités climatiques et géographiques de notre pays.

Riches et divers, les paysages ruraux témoignent d'une adaptation ingénieuse des sociétés à leurs territoires. Ils gardent la mémoire de savoir-faire ancestraux, ils portent l'empreinte des pratiques, des techniques et des projets plus récents. Contribuant à l'identité des lieux, ils sont un atout pour les territoires à plus d'un titre : comme cadre de vie pour les habitants, comme image de marque au service du développement économique et touristique, comme reflet de la relation des sociétés à leur environnement.

En remplaçant le paysage au cœur des projets agricoles, les agriculteurs trouveront des moyens de « produire plus et mieux ». En affirmant leur rôle dans la protection, la gestion et la création de paysages contemporains de qualité, ils pourront également devenir partenaires des autres acteurs de l'aménagement pour élaborer des projets collectifs contribuant au développement durable des territoires.

En acquérant une maîtrise de ces démarches paysagères en milieu agricole, les agents de développement agricole (techniciens, conseillers de chambre d'agriculture, de parcs naturels...) les animateurs de Pays, les paysagistes, architectes et urbanistes, ainsi que les enseignants, pourront mieux accompagner les agriculteurs.

Conscients de cet enjeu, des Instituts Techniques, des organismes à vocation agricole et rurale et des intervenants de diverses disciplines¹ se sont regroupés au sein du projet APPORT (Agriculture, Paysage, Projet, Outil, Réseau, Territoire) qui a reçu le concours financier du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. Des structures d'enseignement et des professionnels, spécialistes des questions de paysage, ont été associés à cette action qui vise à promouvoir le thème du paysage au sein du monde agricole.

- Huit brochures à vocation méthodologique et une plaquette de présentation ont été rédigées afin de faciliter l'émergence d'un discours et de conseils sur le paysage agricole et de favoriser l'utilisation d'outils paysagers pertinents.

Ces brochures s'adressent principalement aux techniciens du monde agricole et plus largement à toute personne œuvrant sur le thème de l'agriculture et des paysages.

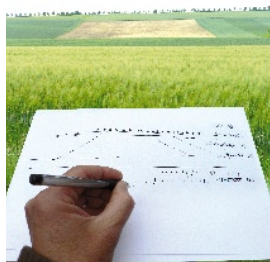
1. Présentation des outils APPORT
2. Projet d'exploitation agricole et paysage
3. Qualité des paysages, des produits et du cadre de vie
4. Bâtiments d'élevage et paysage
5. Représentation et interprétation du paysage
6. La visite de terrain, le paysage comme lieu d'expériences
7. Cadre juridique, outils et compétences
8. Le paysage, outil de médiation
9. Paysage, urbanisation et projet agricole

- Quatre cours, sous forme de diaporama, ont été réalisés spécifiquement à destination des formateurs de l'enseignement agricole et des conseillers en paysage.

- Un site Internet regroupant toutes les productions et informations collectées lors de ce programme.
www.paysage-et-agriculture.fr

Ces documents sont principalement destinés aux agriculteurs, conseillers agricoles, agents de développement territorial et élus, enseignants, chercheurs, paysagistes et architectes.

¹ Institut Français de la Vigne et du Vin (IFV), Institut de l'Elevage, CTIFL, ITAVI, IFIP, ACTA, Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, MEEDDAT, CEMAGREF Bordeaux, CEMAGREF Montpellier, ENITA de Clermont-Ferrand, Parcs Naturels Régionaux, Chambre d'Agriculture d'Ille-et-Vilaine, Chambre d'agriculture de Dordogne, CAUE du Loiret, Atelier territoires et paysages, INAO, Ecole Nationale Supérieure du Paysage de Versailles, F. Bonneaud Paysagiste DPLG, CNRS – LADYSS, APCA-Resolia, TRAME, Bergerie Nationale de Rambouillet



SOMMAIRE

Pourquoi représenter le paysage ?	Page 4
Situer les paysages de son territoire	Page 5
Comprendre et expliquer le paysage	Page 6
Exprimer le projet	Page 7
Suivre et évaluer les projets	Page 8
 La boîte à outils	 Page 9
La photographie	Page 10
Les dessins et croquis	Page 12
Le bloc-diagramme	Page 14
La carte	Page 19
Les documents historiques	Page 22

© IFV. Le code de la propriété industrielle, n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective », et, d'autre part, que les analyses ou les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction même partielle, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayant cause est illicite » (article L.122-4). Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon, sanctionnée par les articles L.335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

POURQUOI REPRÉSENTER LE PAYSAGE ?



L'agriculture et la forêt gèrent environ 80% du territoire français et sont, de ce fait, régulièrement questionnées par la société civile et les habitants du territoire, sur leur mode de gestion, sur leurs projets et sur la qualité des paysages qu'elles contribuent à créer. Dans ce contexte il devient indispensable d'être en mesure de développer un projet agri environnemental et paysager argumenté et illustré.

En fait, tout projet est susceptible de passer au filtre d'outils paysagers : projet de territoires comme un aménagement foncier, projet collectif d'associations d'agriculteurs (GAEC, EARL, cahier des charges de produits labellisés, installation de jeunes agriculteurs...), projet individuel à l'échelle de l'exploitation, évolution du mode de production (passage en bio ou en intégré, intégration d'un atelier d'élevage...), projet de bâtiment, d'extension d'un hangar...

Le but est de présenter quelques outils habituellement utilisés par les paysagistes et par tous ceux dont la fonction consiste à s'intéresser à la qualité des paysages des points de vue fonctionnel ou sensible. Du fait des nouvelles orientations fixées à l'agriculture et à la forêt, ces outils de représentation doivent trouver leur place dans la boîte à outils utilisée par les agriculteurs, les forestiers et leurs conseillers. Quelque soit l'outil choisi, il nécessite au préalable une visite de terrain, l'occasion d'accumuler toute une série de connaissances indispensables au projet et à sa représentation.

Spatialiser les réflexions et les projets

Par rapport aux outils classiquement utilisés lors des réflexions agricoles ou forestières, ces outils présentent la particularité de rappeler l'importance de la spatialisation des réflexions ou des projets. La carte, le bloc-diagramme, la photographie, le dessin, nous rappellent que les lieux ne sont pas tous identiques et que les approches sectorielles ne doivent pas les déconnecter de leur contexte physique.

Regarder pour comprendre

Pour représenter, il faut d'abord regarder, analyser, choisir ce que l'on va placer sur l'image, ce qu'on laissera de côté. Qu'il s'agisse de photographie, de dessin, de cartes cela impose de se donner un cadre, une échelle, un angle de vue.

Représenter aiguise le regard et permet de comprendre et de partager ce qui fait la force d'un paysage ou les enjeux liés à son évolution.

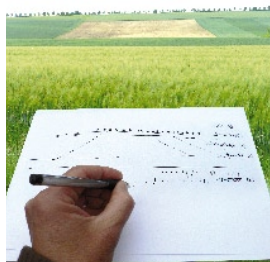
Tester et communiquer

Mais les images sont aussi le moyen de tester un projet agricole par des simulations, puis de l'expliquer voire même de le communiquer à d'autres partenaires du monde rural.

Et si je ne sais pas dessiner ?

Ces outils de représentation du paysage peuvent intimider au début pour qui n'est pas familier avec le dessin. Il faut toutefois relativiser cette appréhension, il ne s'agit pas ici d'art, mais d'outils de concertation, de compréhension et de présentation d'un projet. La performance graphique importe finalement moins que la pertinence du choix de ce que l'on représente et de la capacité à utiliser les images dans la définition du projet. Reste que certains seront plus à l'aise que d'autres dans cet exercice. Mais les outils graphiques sont variés et, entre la carte, la photographie, le dessin, le bloc diagramme, chacun pourra trouver le type de représentation qui lui semble le plus accessible.

Et puis si nécessaire il est toujours possible de se faire aider par des professionnels (paysagistes, architectes, graphistes...) qui utilisent ces outils de représentation ; cela sera particulièrement le cas pour les documents de communication où la qualité graphique nécessite une plus grande maîtrise.



POURQUOI REPRÉSENTER LE PAYSAGE ?

Situer les paysages de son territoire

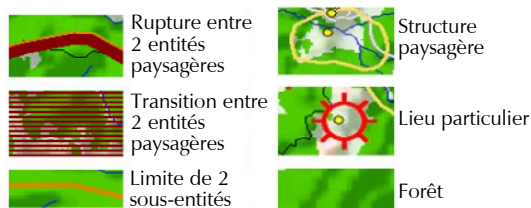
Dans le cadre d'études ou de projets agricoles ou forestiers, le premier travail consiste à repérer et à situer les paysages de son territoire. Le territoire étudié peut parfois correspondre à une entité paysagère bien identifiable, mais le plus souvent il recouvre des paysages contrastés, imbriqués, qu'il est alors nécessaire de reconnaître et de localiser afin de pouvoir par la suite déterminer les enjeux paysagers inhérents à chaque entité paysagère.

La carte des paysages

La carte constitue à ce stade, un outil incontournable pour comprendre et restituer les résultats de l'analyse paysagère. Selon l'échelle du territoire étudié, la détermination des entités paysagères pourra être cartographiée à des échelles allant du 1/100 000^{ème} au 1/25 000^{ème}. La carte permet de figurer les différentes entités paysagères reconnues, leurs limites, les lignes de force du paysage, les points de repères... Lorsqu'ils existent, les « atlas de paysages » offrent un premier niveau d'information sur les entités paysagères et leurs enjeux.

La carte à l'échelle du 1/100 000^{ème} permet de localiser les entités paysagères, les sous-entités paysagères et les structures paysagères principales.

▲ Atlas des paysages du PNR du Morvan :
carte d'analyse du paysage.



A découvrir : Les Atlas de paysages

Réalisé à l'échelle de régions, de départements ou de parcs naturels, l'atlas des paysages a pour objectif de fournir aux élus et aux aménageurs des connaissances suffisantes pour qu'ils puissent définir des politiques d'aménagement et prendre des décisions tenant compte de la dimension paysagère. Ces connaissances portent sur l'ensemble de l'espace et ne sont plus réservées aux sites ou paysages exceptionnels ou remarquables, qui sont désormais souvent connus.

Un atlas des paysages fournit une information sur les caractéristiques des paysages et sur leurs évolutions, à l'échelle du 1/100 000. Certains atlas vont jusqu'à définir les enjeux paysagers prioritaires pour chaque entité paysagère, voire même pour chaque gestionnaire du territoire, dont l'agriculture et la forêt.

Pour savoir si un tel outil existe sur le territoire, le chargé d'étude pourra consulter la DREAL (DIREN), la DDEA, le CAUE ou les Conseils généraux ou régionaux. De plus en plus souvent ces documents sont mis en ligne sur les sites de ces différents services.

Le site www.agriculture-et-paysage recense les atlas disponibles sur le territoire.

POURQUOI REPRÉSENTER LE PAYSAGE ?



Comprendre le paysage

Pour être utiles aux agriculteurs, aux forestiers ou à leurs représentants, les représentations établies à l'échelle d'un territoire doivent faire apparaître des éléments de diagnostic et des préconisations concernant les points suivants :

- Les principes de localisation des activités agricole et forestière par rapport aux autres activités. Ceci est particulièrement important dans les régions de déprise ou dans celles soumises à des pressions urbaines ou touristiques. Les paysagistes doivent aider à construire les argumentaires paysagers pour faire reconnaître l'importance de ces activités dans telle ou telle zone par rapport à une demande de cadre de vie de qualité. Ainsi dans certaines régions s'est dégagé un accord pour maintenir une continuité visuelle en fond de vallée en y maintenant coûte que coûte une activité agricole. Ailleurs on décide d'empêcher l'agriculture ou la forêt de venir gagner sur les jardins autour des villages pour maintenir des espaces tampons.
- Les structures paysagères liées à l'agriculture ou à la forêt ayant un rôle fonctionnel ou visuel essentiel. Elles constituent en quelque sorte les murs porteurs de l'architecture paysagère d'une région. Une gestion publique ou privée de ces éléments doit être garantie pour assurer le bon fonctionnement agro-sylvo-écologique du territoire et la préservation des éléments les plus identitaires d'un lieu. Ainsi dans une région de bocage, certaines haies de talus doivent être à tout prix maintenues et entretenues. D'autres, simples cloisons, peuvent être supprimées sans dommage pour élargir le maillage et adapter le territoire à une mécanisation ou un nouvel usage de cet espace. Le bloc-diagramme est particulièrement adapté pour faire comprendre les logiques de fonctionnement et de localisation de ces structures paysagères, qu'elles soient liées à l'arbre, à l'eau, à la pierre ou au chemin.
- Les points de vues et perspectives, les sites ou paysages remarquables. Certains points de vue sont emblématiques d'une commune : vue sur la silhouette du village ou sur la rivière, point de vue depuis un belvédère, ouverture sur le paysage depuis un chemin balisé... ces éléments doivent être localisés afin d'être pris en compte dans les projets futurs. Dans certains cas, l'espace agricole ou forestier joue le rôle d'écrin de patrimoines locaux et constitue une composante à part entière de la qualité des lieux. Ces sites jouent un rôle important comme lieux de mémoire, de détente ou d'inspiration. Ils peuvent nécessiter des modes de gestion appropriés pour conserver leur qualité.

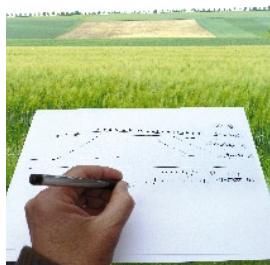
Le bloc-diagramme

Dans les phases de mise en place de projet, le bloc-diagramme a plusieurs atouts à jouer :

Le bloc-diagramme permet de toujours replacer l'exploitation dans son contexte et, de ce fait, de rappeler que les interactions avec le territoire rural environnant doivent être prises en compte dans le projet de l'exploitant.

Il permet de visualiser le projet au fur et à mesure qu'il se précise : le bloc peut ainsi servir d'outil de négociation et de calage du projet entre l'exploitant et les d'autres partenaires éventuellement concernés.

Enfin, le bloc-diagramme constitue un très bon support de présentation et d'explication du projet de l'exploitant et de son rôle dans la création du paysage contemporain. Cet atout pourrait particulièrement être développé dans les exploitations où l'accueil du public est fréquent : fermes pédagogiques, lycées agricoles, accueil touristique, vente directe...



POURQUOI REPRÉSENTER LE PAYSAGE ?

Exprimer le projet

Par projet nous entendons tout ce qu'un individu ou un collectif souhaite réaliser dans le temps et dans l'espace. Il peut s'agir d'un projet paysager, agricole, forestier, d'entreprise, etc.

Décrire les orientations générales

Sur les zones agricoles ou forestières, il convient d'inscrire les orientations générales sur lesquelles les porteurs de projets se sont mis d'accord pour favoriser des systèmes de production durables. Le dessin doit aider à visualiser les répercussions paysagères de ces choix. Il est ainsi possible de donner des principes de localisation des zones où il faut de façon prioritaire maintenir les surfaces en herbe, diversifier les cultures, favoriser l'allongement des rotations, créer une diversité dans les essences ou les classes d'âges des boisements. Ces éléments doivent permettre de préciser les orientations paysagères agricoles ou forestières.

Lorsqu'un accord s'est dégagé autour de ce projet paysager, l'ensemble des mesures nommées et localisées sur le bloc-diagramme serviront de référence pouvant être déclinée à l'échelle d'un petit territoire (aménagement foncier, réglementation des boisements, zonage agricole d'un plan local d'urbanisme) ou d'une exploitation (mesure agri-environnementale dans un projet individuel, projet de bâtiment...).

Localiser les actions

Au niveau des engagements concrets, les cartes faisant apparaître le parcellaire sont alors des outils mieux adaptés que le bloc-diagramme. La carte permet d'entrer dans le détail du projet : chaque action peut y être repérée avec précision et, selon l'échelle utilisée, une première estimation des surfaces et des linéaires concernés par le projet y est possible.

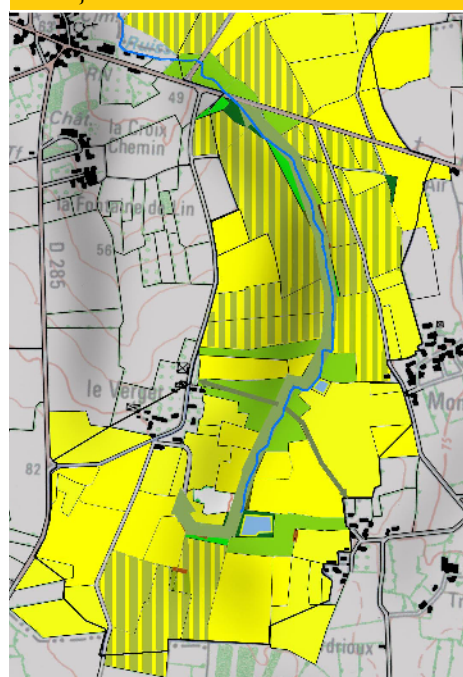
L'intérêt de la carte réside ici dans la facilité de sa mise en œuvre :

les supports cartographiques sont disponibles sur tout le territoire, qu'il s'agisse des fonds de l'IGN, du cadastre ou des différents supports informatisés.

Toutefois pour permettre une bonne compréhension du projet retenu, la carte doit donner des informations sur le paysage en place et notamment sur le relief et la végétation. À ce titre, le fond IGN au 1/25 000 constitue un support de travail adéquat.

Modification des modes de désherbage du maïs et du mode de rinçage des pulvérisateurs.	
Mise en place d'un sens de labour perpendiculaire à la pente.	
Parcelle mise en herbe : jachère ou prairie permanente.	
Mise en place d'une zone-tampon enherbée en bord de ruisseau.	
Mise en place d'une zone-tampon boisée en bord de ruisseau.	
Haie et talus créés ou restaurés.	
Résorption de point-noir : nettoyage d'une décharge sauvage et restauration d'une zone-tampon.	
Entretien non chimique des berges des étangs.	
Création d'espaces tampon en bord de ruisseau, pouvant devenir un chemin à terme.	
Liaison à recréer avec d'anciens chemins creux.	
Replantation de haies anti-érosives à mi-pente.	

▲ Objectifs à atteindre



POURQUOI REPRÉSENTER LE PAYSAGE ?



Suivre et évaluer les projets

L'occupation du sol

La carte permet de rendre compte de l'évolution de l'occupation du territoire ou de la mise en place progressive du projet paysager retenu. Elle peut également être utilisée pour figurer un objectif à atteindre à moyen terme.

La carte peut permettre de mesurer les linéaires et les surfaces aménagées dans le cadre du projet et constitue, à ce titre, un bon outil d'évaluation et d'échange avec les différents partenaires techniques ou financiers du projet.

L'évolution du paysage

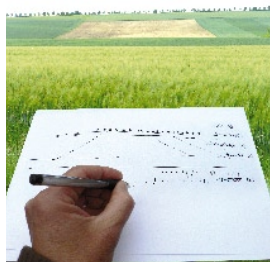
Gestionnaires du territoire, mais également bénéficiaires d'aides publiques, agriculteurs et forestiers, doivent être capables de montrer le bien-fondé et l'efficacité de leurs actions quotidiennes sur les paysages. Là aussi, les outils utilisés par les paysagistes permettent de montrer, en les localisant, l'impact des projets sur le paysage, au fur et à mesure de leur mise en place. Prendre une photographie avant et après la mise en place d'une action permet ainsi de disposer d'un outil d'évaluation et de communication simple montrant l'évolution des paysages.

▲ Mise en place d'une politique de réouverture des paysages dans la vallée de la Plaine (Vosges)
Clichés avant/après



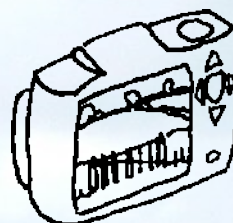
A découvrir : L'observatoire photographique national du paysage

L'observatoire fonctionne depuis 1993, sous l'égide du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable (Direction de la Nature et des Paysages). Il a pour objet de constituer des fonds photographiques permettant d'analyser les mécanismes de transformations des paysages (par aménagement ou abandon, d'une manière brutale ou insidieuse) afin de mieux les comprendre et donc d'envisager de les maîtriser. Constitués sur plusieurs itinéraires thématiques ou territoriaux, les fonds sont alimentés par des prises de vues successives selon des points de vue et des cadrages très précis, et une périodicité régulière. Outil de travail qui permet de comprendre - et non de juger -, l'observatoire photographique du paysage est aussi une mémoire, exploitant aussi bien les clichés d'aujourd'hui que ceux d'hier.



LA BOITE À OUTILS

La photographie



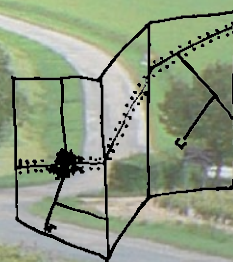
Les dessins et croquis



Le bloc-diagramme



La carte



Les documents historiques



LA BOITE À OUTILS

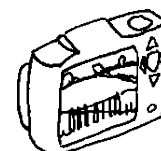


La photographie

Atouts et faiblesses

C'est un mode de représentation qui paraît familier et dont la mise en œuvre apparaît a priori aisée. La photographie représente le paysage en perspective, ce qui donne beaucoup d'importance au premier plan et au cadrage choisis. C'est donc à ces derniers qu'il convient de faire attention en priorité.

La photographie fixe un instant avec sa lumière particulière : dans le cadre d'une analyse du paysage il est parfois préférable de choisir une luminosité relativement « neutre » ni flatteuse, ni terne ou en tout cas de faire attention à la contradiction que peut amener une magnifique lumière sur un élément de paysage que l'on analyse comme négatif.



En pratique :

Une règle d'or dans tout document : pas de photographie sans légende expliquant ce qui a motivé son choix.

Toujours faire attention à la focale utilisée : un grand angle tend à diminuer les hauteurs alors qu'un téléobjectif écrase la profondeur entre les plans.

Une photographie gagnera toujours à pouvoir être localisée par son auteur sur une carte où seront figurés l'itinéraire parcouru et les points de prise de vue.

Observatoire du paysage : Le belvédère du monument aux passeurs, dans la vallée de la Plaine (Vosges)



▲ 1975 : le monument domine un large panorama. Le fond de vallée est encore agricole même si de petits microboisements commencent à apparaître



▲ 1992 : le paysage s'est complètement refermé suite au départ des ouvriers-paysans après la fermeture des usines textiles



▲ 2003 : La tempête a balayé les plantations. Une politique de reconquête des paysages ouverts est mise en place

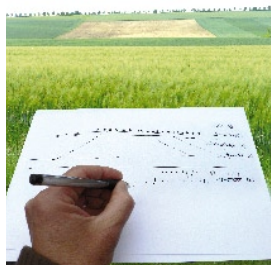
Les séries photographiques

Des séries de photographies, prises au même endroit et avec le même cadrage, constituent un outil très efficace pour montrer l'évolution des projets réalisés et leurs impacts paysagers. Ces séries peuvent éventuellement être intégrées à une démarche d'observatoire photographique du paysage.

Les simulations photographiques / photomontages

Les simulations photographiques permettent de visualiser des scénarii d'évolutions à l'échelle d'un territoire ou même d'une exploitation agricole et sont à ce titre de très bons supports de discussion et de débat.

Cet exercice demande un certain savoir-faire mais se révèle très performant pour illustrer l'impact paysager de décision de gestion et de choix techniques...Le plus aisé aujourd'hui est d'utiliser un logiciel de traitement d'image (tous les appareils photo numériques commercialisés sont livrés avec un de ces logiciels). Le principe est de superposer sur l'image d'origine soit des extraits d'images soit des éléments dessinés.



LA BOITE À OUTILS

A savoir : lorsque l'on n'a qu'une simulation à faire il est préférable de prendre (si possible) les éléments à superposer dans l'image même sur laquelle on travaille, car cela permet d'obtenir le même contraste et le même éclairage. Lorsque l'on a plusieurs simulations à réaliser il devient intéressant de se constituer au fur et à mesure une banque d'images comprenant les objets que l'on utilise le plus couramment : arbre isolé, bosquet, haie haute, haie basse, bâtiments...

Les enquêtes

Il s'agit d'un outil de compréhension ou d'animation relativement facile à mettre en place : à partir d'une vingtaine de photographies de paysage prises sur le territoire de projet, on demande au groupe avec lequel on travaille (agriculteurs, élus, habitants ou bien des groupes mixtes) ce qui lui paraît le plus représentatif de son paysage, ce qu'il apprécie et pourquoi, ce qu'il n'aime pas et pourquoi, ce qui est menacé, ce qu'il souhaite voir évoluer...

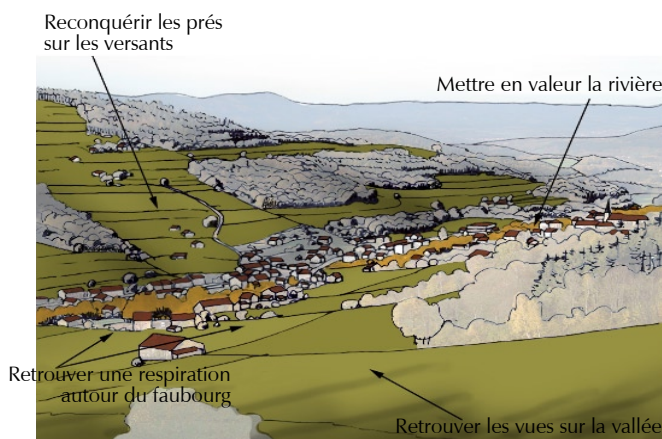
A savoir : il est nécessaire de proposer une palette d'images diversifiée entre vues larges et vues proches. L'oeil du photographe doit se faire oublier en évitant l'usage intempestif du zoom ou des cadrages inhabituels et en privilégiant une vision à hauteur d'homme relativement neutre. Le préalable indispensable à l'utilisation de cet outil est bien entendu d'avoir fait une analyse du paysage afin d'avoir un point de vue de départ pour le choix des images.

Les ateliers

Le principe est de proposer aux membres d'un groupe de réaliser sur le terrain une série d'images dont ils expliquent ensuite à l'ensemble du groupe les motivations de leur choix. Le débat qui s'ensuit permet bien souvent de mettre en évidence les points forts et les enjeux paysagers du territoire.

A savoir : le résultat est d'autant plus parlant que le groupe n'est pas composé de personnes ayant le même profil.

▲ La photographie initiale est reprise en dessin pour illustrer le projet paysager à mettre en place.



LA BOITE À OUTILS



Les dessins et croquis

Atouts et faiblesses

Dessiner c'est d'abord regarder, c'est être attentif aux choses que l'on représente. Le point fort du dessin c'est qu'il nécessite de faire des choix : il est impossible de tout représenter donc prendre un crayon pour faire un croquis oblige à aller à l'essentiel. Un bon dessin constitue un outil d'analyse et de synthèse très puissant.



« Un bon dessin vaut mieux qu'un long discours » : c'est toujours vrai, et c'est ce qui fait la force du dessin comme outil d'animation ou de communication.

Evidemment le point faible réside dans l'effet bloquant de la page blanche pour qui n'est pas familiarisé avec le dessin. Il s'agit bien souvent d'abord d'une question d'amour propre qui ne se satisfait pas toujours de ce que l'on est capable de faire. Cela passe avec la pratique... Et puis le paysage est un sujet qui présente l'avantage de ne pas bouger, ce qui facilite les choses pour un dessinateur débutant.

Le croquis rapide pour analyser le paysage

Le croquis rapide en 5 minutes est un exercice bénéfique car il permet d'une part une expression spontanée, en évitant la tentation de faire un « beau » dessin. La rapidité oblige à ne saisir que le nécessaire pour exprimer le paysage.

Après une première série de croquis rapides, l'oeil et la main s'aguerrissent et il est alors possible de prendre plus de temps pour une mise en commun où l'on raconte ce que l'on a compris et représenté, ou pour des croquis plus approfondis qui rendent compte plus intimement des lieux.

Dessiner pour tester une idée ou communiquer par le dessin

Le dessin peut également être utilisé pour tester différents projets d'aménagement ou de gestion d'un espace par superposition sur une photo ou sur un dessin de l'existant.

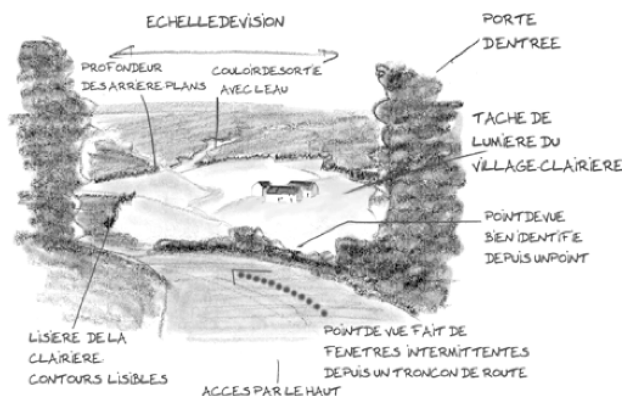
Lorsque le projet est abouti le dessin devient alors un moyen de représentation, voire de communication du projet. La qualité graphique devient alors plus importante et il peut être nécessaire de s'adjoindre la compétence d'un dessinateur plus expérimenté.

Le croquis permet d'aller à l'essentiel, cette faculté est particulièrement utile lors des phases d'analyse du paysage.

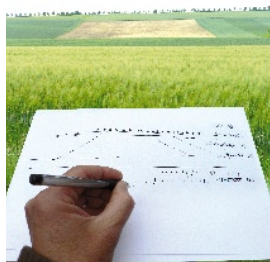
En pratique :

Dans le cas d'animation de groupe où il est proposé à chacun de représenter un paysage il est indispensable de créer d'abord une convivialité afin de lever les inhibitions et la peur du regard des autres.

Un croquis vite fait, même très simple suffit dans bien des cas : la rapidité permet bien souvent d'aller à l'essentiel et de dépasser les problèmes de qualité graphique de la représentation.

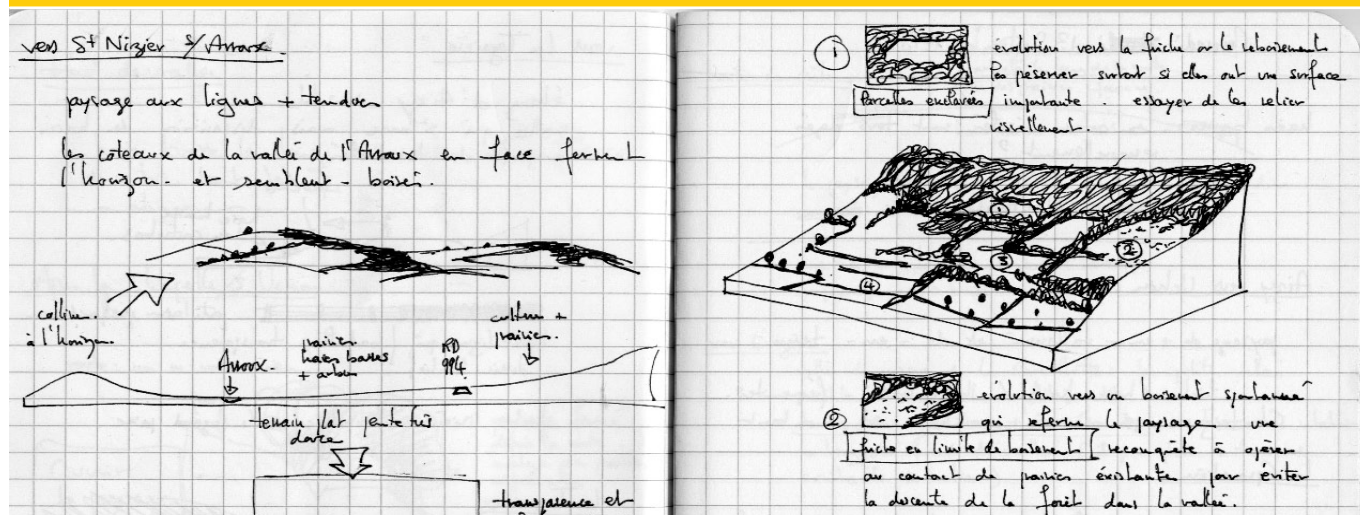


▲ Croquis crayonné illustrant les principes de lecture du paysage d'une clairière dans le Morvan. Atlas des paysages du PNR Morvan



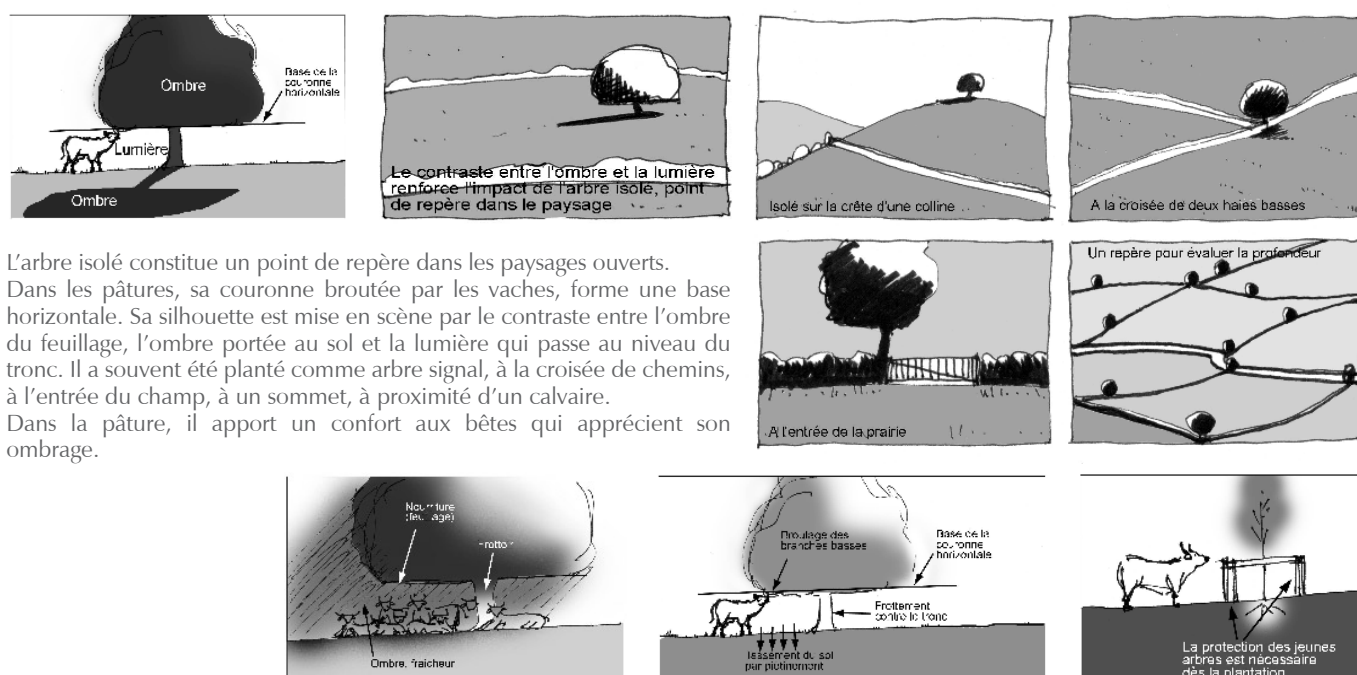
LA BOITE À OUTILS

▲ Carnet de terrain avec croquis et notes sur les caractéristiques du paysage et les dynamiques d'évolution d'une vallée morvandelle



Le dessin est également un bon support de communication des résultats de l'analyse paysagère ou du projet.

▲ Rôle des arbres isolés dans le paysage bocager des franges du Morvan



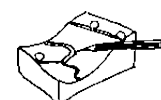
L'arbre isolé constitue un point de repère dans les paysages ouverts. Dans les pâtures, sa couronne broutée par les vaches, forme une base horizontale. Sa silhouette est mise en scène par le contraste entre l'ombre du feuillage, l'ombre portée au sol et la lumière qui passe au niveau du tronc. Il a souvent été planté comme arbre signal, à la croisée de chemins, à l'entrée du champ, à un sommet, à proximité d'un calvaire. Dans la pâture, il apporte un confort aux bêtes qui apprécient son ombrage.

La plantation d'arbre ou de rangées de fruitiers dans une pâture doit prévoir une protection des jeunes arbres qui permette d'éloigner les bêtes.

LA BOITE À OUTILS



Le bloc-diagramme



Atouts et faiblesses

A mi-chemin entre carte, photographie aérienne, coupe, et dessin, le bloc-diagramme se révèle un bon outil de représentation du paysage pour des publics moins familiarisés avec des documents techniques.

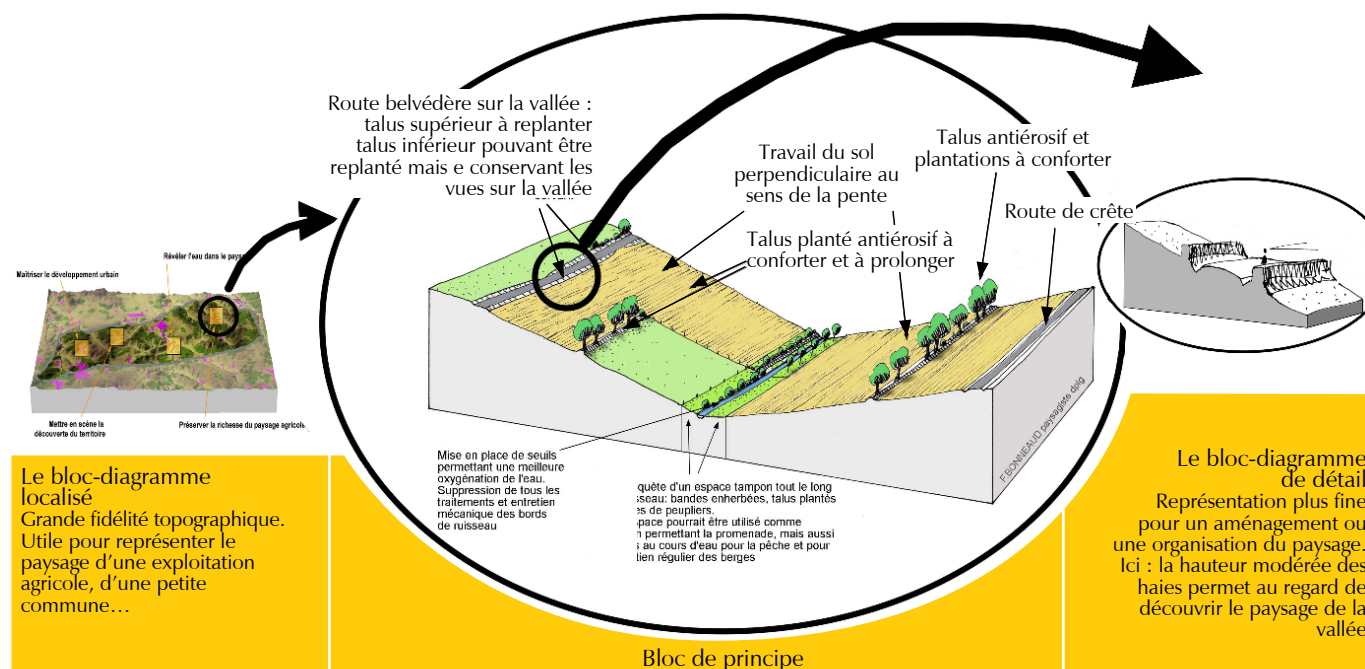
Le bloc-diagramme permet de superposer les connaissances concernant, par exemple, le sous-sol, le relief, l'hydraulique, la végétation, le bâti, le parcellaire, les vents et aussi les principaux enjeux visuels.

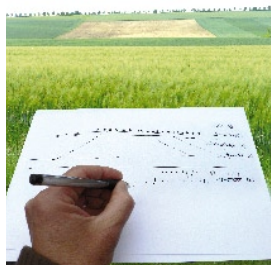
Toutes ces informations sont spatialisées, ce qui permet donc de rendre compte de la diversité des impacts de chaque élément dans l'espace.

La réalisation d'un bloc-diagramme résulte d'un croisement de techniques entre la carte, les coupes et le dessin perspectif. Une certaine maîtrise du dessin et de la perspective est utile, là encore l'essentiel est souvent d'oser faire le premier pas... puis de persévérer ! Sous l'appellation « bloc-diagramme », se regroupe toute une famille d'outils de représentation graphique dont les finalités peuvent être très variées.

Le bloc-diagramme de principe

- Grands traits d'organisation du paysage, sans souci d'une précision topographique.
 - Bon support à soumettre à la discussion d'un groupe ; il permet l'expression des savoirs et des sensibilités des participants.
 - À partir des discussions autour du dessin peuvent se préciser les vrais points d'accord et de désaccord.
- Le dessin légendé obtenu au final devient alors l'expression d'une culture partagée du paysage.





LA BOITE À OUTILS

Si le bloc-diagramme dessiné est la technique la plus fréquemment utilisée, d'autres techniques existent nécessitant des moyens plus ou moins élaborés pour être mises en œuvre.

La photo-bloc

Cette technique remplace le dessin du bloc par une vue photographique, qui peut être soit aérienne, soit une vue oblique prise au sol. La photographie est retravaillée de façon à lui adjoindre les traits de coupe qui permettent de mieux saisir l'expression des pentes, de la géologie... La photo-bloc permet d'allier la représentation photographique réaliste, avec les informations et les légendes données sur la coupe. Elle peut être utilisée à différentes échelles, sa seule limite étant la lisibilité de la photographie d'origine.

De fait tous les clichés ne se prêtent pas à ce type de traitement : l'image doit amener un contenu relativement simple, car la photographie ne permet pas de filtrer les informations comme cela est possible grâce au dessin.

Nécessitant assez peu de moyens (tous les logiciels de retouches d'images permettent aisément de réaliser ce type de photo montage), cette technique est utilisable pour qui se sentirait peu à l'aise avec les techniques du dessin.

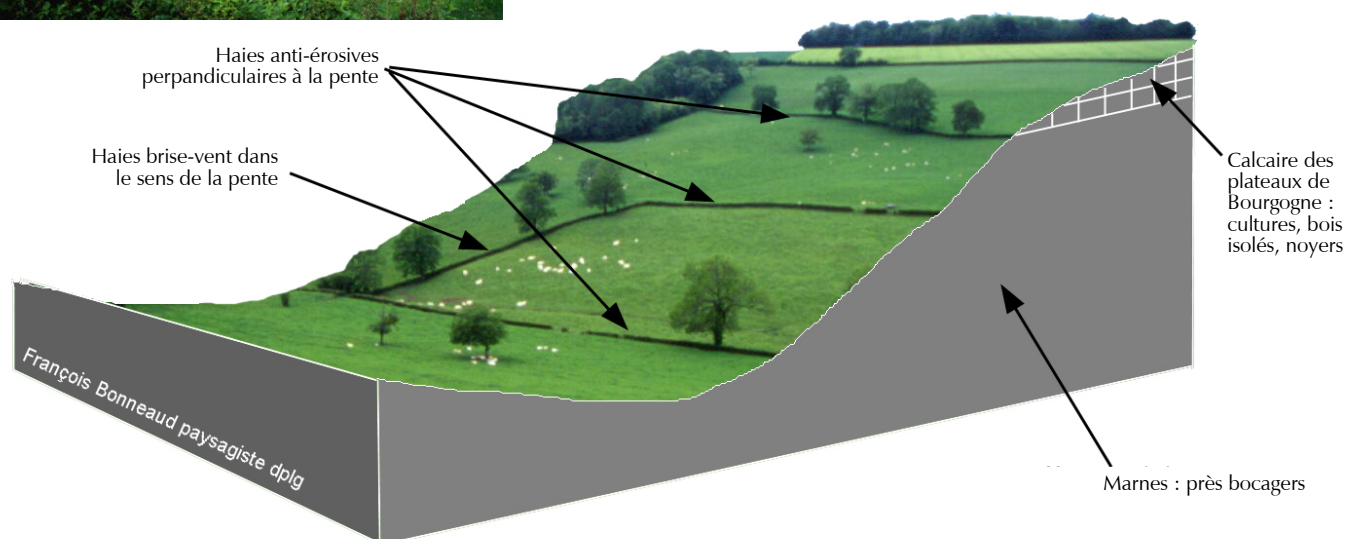
Elle nécessite tout de même une connaissance minimale des règles du dessin perspectif pour être exploitée de façon optimale.

▲ Photographie d'où est issu le photo-bloc



La réalisation du photo-bloc permet de mettre en rapport l'occupation du sol avec le relief et la géologie révélés par la coupe.

La logique d'implantation des structures paysagères est ainsi révélée.



Un paysage bocager à haies basses ponctuées d'arbres isolés

LA BOITE À OUTILS



En pratique : Le bloc-diagramme : comment faire ?

• La carte

Quel territoire représenter ? Le choix de la taille du secteur à représenter dépend du niveau de précision attendu sur le bloc et du type de paysage. En pays de grandes cultures, le territoire représenté peut souvent être assez large, alors que les paysages bocagers nécessitent une représentation plus fine, où la haie puisse être dessinée.

En pratique : il faut délimiter sur la carte l'emprise du cône de vue souhaité ou du périmètre à représenter. Une limite ayant une forme géométrique simple (carré, rectangle) sera toujours plus aisée à mettre en perspective.

• Les coupes

La coupe permet de retrouver la troisième dimension : le relief mais aussi ce qui se passe sous le sol (pédologie, géologie) ou dans l'air, les volumes des arbres, des constructions.

En pratique : pour chaque face du futur bloc, il faut réaliser une coupe d'après les courbes de niveau relevées sur la carte. Lorsque le relief est complexe, il devient nécessaire de réaliser des coupes intermédiaires sur la longueur ou la largeur du bloc. L'échelle des hauteurs doit comprendre les altitudes du point le plus haut et du point le plus bas, relevées sur l'ensemble du territoire représenté.

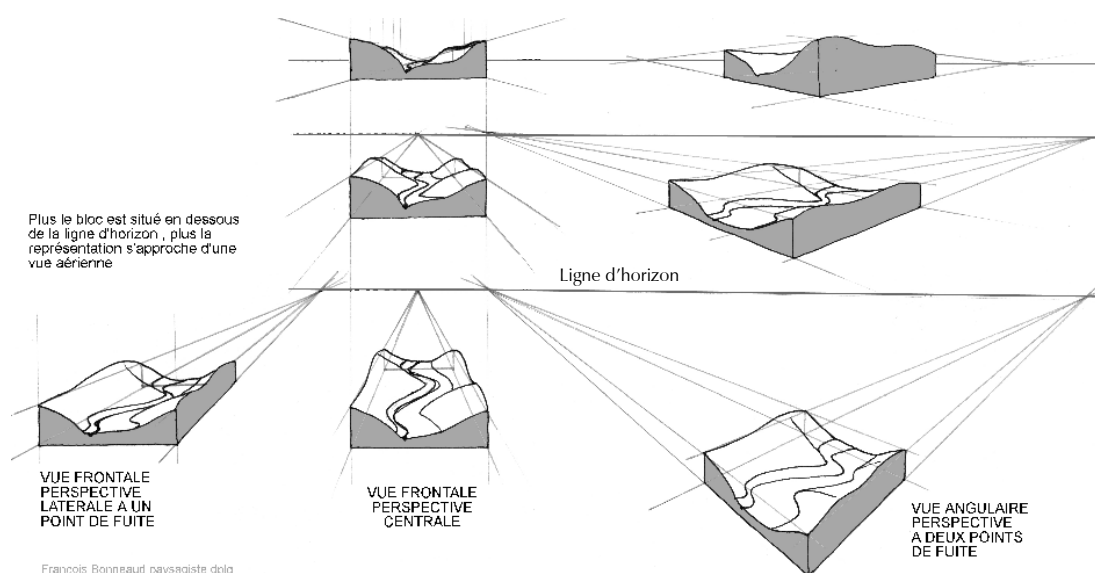
• La mise en perspective

Deux éléments doivent être tranchés lors de la réalisation du bloc-diagramme :

- Le choix de l'angle de vue : il est impératif de choisir l'angle de vue par rapport au relief et au paysage que l'on souhaite mettre en valeur.

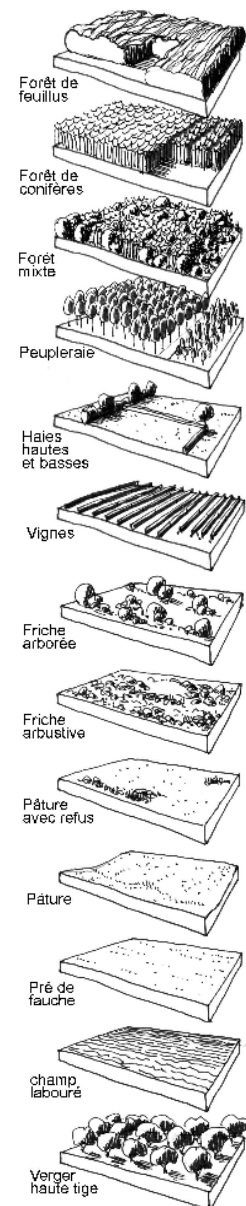
En pratique : Il faut donc éviter de positionner les reliefs élevés en premier plan, car ils masqueraient la suite du bloc.

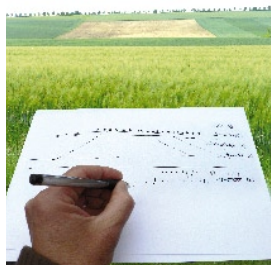
- Le positionnement de « l'altitude de l'observateur » par rapport à la ligne d'horizon. Ce positionnement dépend de la nécessité de minimiser les parties masquées du paysage et du type de perspective souhaitée : vue aérienne ou au contraire une vision plus proche du sol.



François Bonneaud paysagiste dplg

GRAPHISMES





LA BOITE À OUTILS

• Le dessin du bloc-diagramme

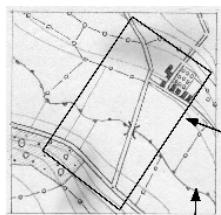
Une fois la représentation du relief calée, reste le dessin du bloc proprement dit, pour cela il est nécessaire de disposer de sources d'information complémentaires : notes, photographies et croquis de terrain, photographie aérienne...

L'accentuation de la perspective : pour une lecture aisée du bloc, il est souvent utile de « tricher » avec la réalité : ainsi est-il souvent nécessaire de déformer le tracé d'une voie ou d'un cours d'eau circulant en biais dans le bloc-diagramme.

Le graphisme : la palette graphique utilisée doit être cohérente avec l'échelle du bloc et avec le type d'information que l'on souhaite mettre en valeur.

L'ombrage : l'ombrage permet bien souvent de renforcer le réalisme du bloc-diagramme : ombres portées des lisières forestières, des bâtiments, des haies et des arbres. Le dessin des ombres projetées permet également de donner une indication sur la pente du terrain : ombre courte sur un terrain montant, ombre longue sur une pente descendante.

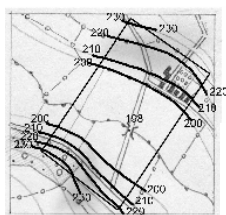
▲ Choix du périmètre et de l'angle de vue



Délimitation du périmètre du territoire à représenter

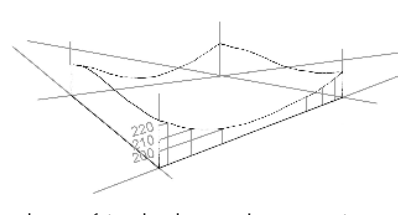
Choix de l'angle de vue

▲ Préparation des coupes



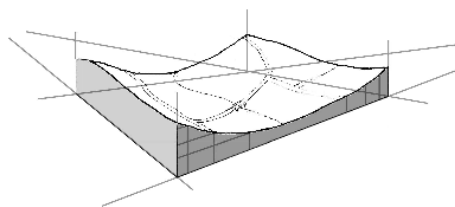
Répérage des altitudes à l'aide des courbes de niveaux, afin de préparer les coupes permettant de monter les faces du bloc.

▲ Calage de la hauteur de la ligne d'horizon



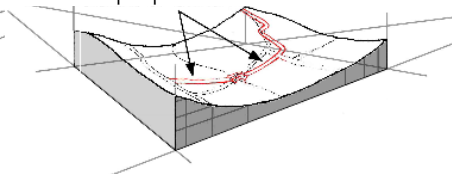
Le calage se fait selon le type de perspective souhaité.
Le tracé des coupes à partir des courbes de niveaux relevées sur la carte.

▲ Tracé des principaux repères : cours d'eau et routes

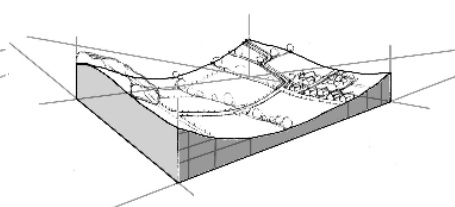


▲ Rectification des tracés afin de renforcer la perspective

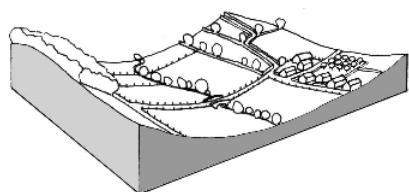
Modification du dessin de la route initialement tracé en biais, afin de renforcer la perspective du bloc



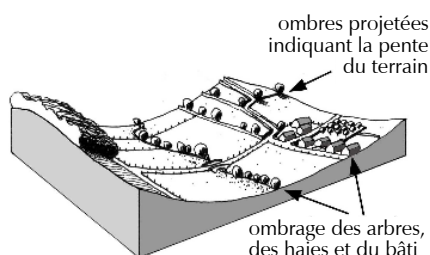
▲ Positionnement du bâti et de la végétation



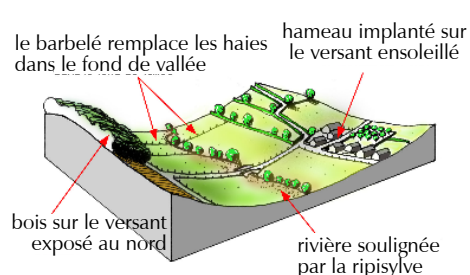
▲ Tracé définitif



▲ Ombrage et textures



▲ Légendes et mise en couleur



LA BOITE À OUTILS



Le bloc-diagramme informatisé

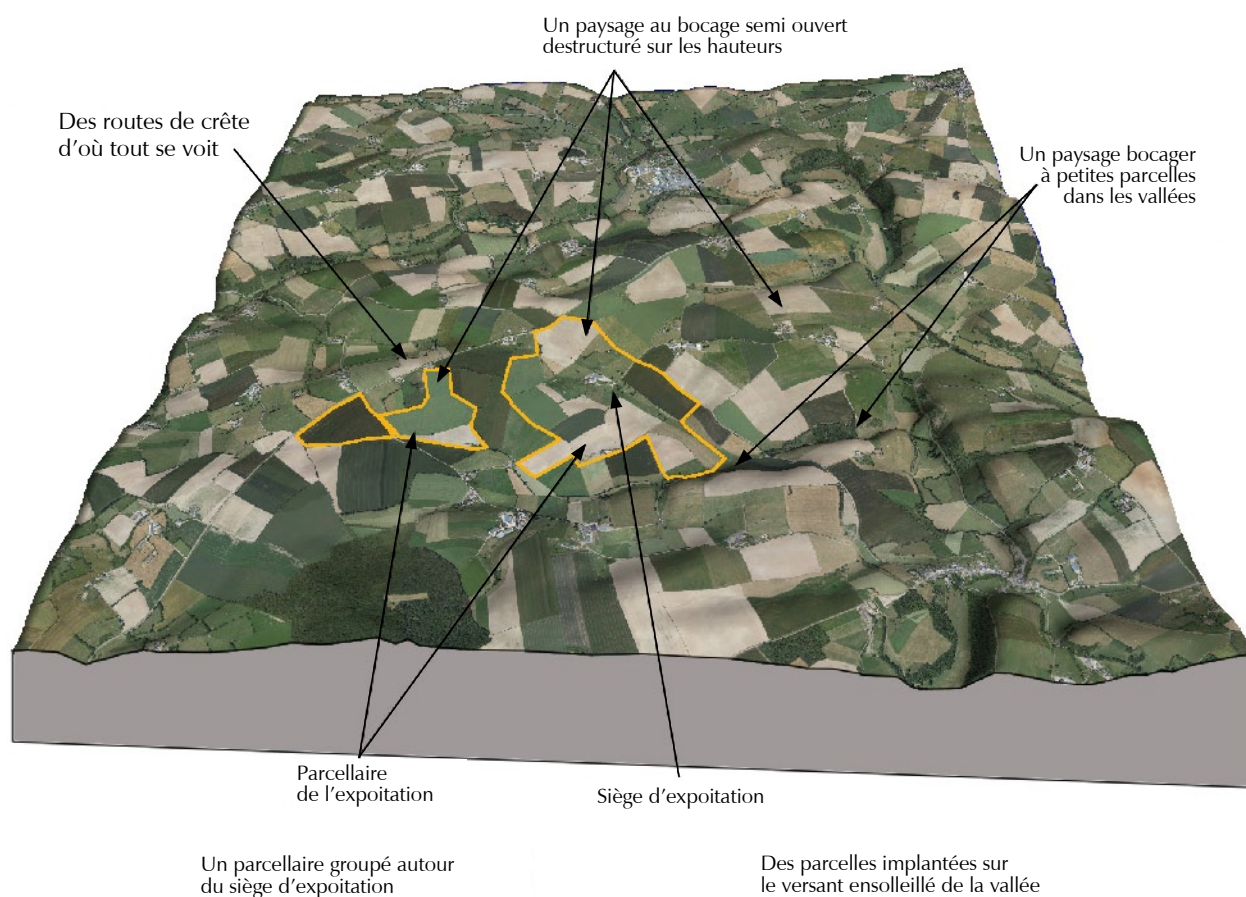
L'habillage de photographies aériennes numérisées sur un modèle numérique d'altitude est proposé par la plupart des logiciels de système d'information géographique (SIG).

Les vues produites sont relativement abstraites mais s'obtiennent très aisément et rapidement. Si le logiciel SIG dispose de fonctions d'analyse, on peut, par calcul d'images, simuler des occupations du sol passées ou futures.

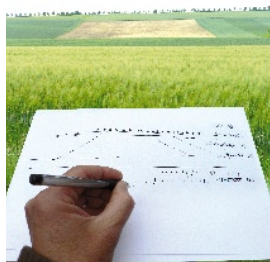
« La construction de vues numériques 3D réalistes, mobilise des logiciels spécialisés capables de placer automatiquement sur un modèle numérique d'altitude des objets 3D (arbres, maisons), d'habiller des surfaces de textures pour simuler l'herbe ou les labours et de gérer de nombreux paramètres (atmosphère, éclairage, focale...) de manière à obtenir des scènes réalistes. [...] Ils importent souvent des données depuis les SIG. Le niveau de réalisme des simulations et des objets naturels ou artificiels dépend du logiciel utilisé. Plus on souhaite des images réalistes, plus les logiciels sont coûteux et les scènes longues à paramétrer. »

Extrait du « guide méthodologique pour une gestion des paysages dans un projet de territoire », février 2002

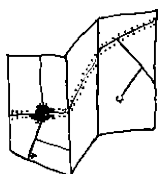
Y.Michelin, T. Joliveau, J. Breuil ; L. Vigouroux



Exemple de bloc-diagramme informatisé réalisé par habillage de données SIG (ortho photo IGN) sur un modèle de relief en trois dimensions.



LA BOITE À OUTILS



La carte

Atouts et faiblesses

Une carte est une représentation de l'espace en deux dimensions avec toute une série de conventions de représentation explicitées dans la légende qui expriment les choix réalisés par l'auteur de la carte. Lorsque l'on s'intéresse au paysage, on est amené à rechercher des cartes les plus expressives possibles quant à la représentation des éléments verticaux qui sont prépondérants dans la perception des paysages : le relief et la végétation.

Les fonds cartographiques les plus usuels (carte IGN 1/25 000, cadastre, photographie aérienne verticale) offrent chacun des niveaux d'information et des lacunes différents et ils doivent être utilisés en complémentarité.

Quelque soit le support utilisé, la carte gagne à se prolonger au-delà du territoire de travail : les zones blanches que l'on retrouve trop souvent sont à éviter car elles transforment en « terre inconnue » tout ce qui fait le contexte paysager et territorial de la zone d'étude.

La carte IGN au 1/25 000^{ème}

La carte IGN est essentielle pour les diagnostics et elle est particulièrement bien adaptée dans les phases de projet pour localiser les actions que peuvent mener les agriculteurs ou les forestiers. L'échelle du 1/25 000^{ème} correspond souvent à la taille actuelle des exploitations. Il est possible en général d'inscrire le parcellaire tout en bénéficiant d'une somme d'informations concernant le relief, l'hydrographie, la végétation, l'urbanisation... De ce point de vue, la carte IGN est mieux adaptée que la carte cadastrale qui ne renseigne que sur la forme et la taille des parcelles.



Mais cette carte gagne à être travaillée afin d'améliorer sa représentation du territoire et de la rendre plus aisément compréhensible par le profane :

La carte IGN au 1/25 000 offre un fond riche d'informations. Elle peut être rendue plus expressive par un traitement graphique renforçant notamment l'expression du relief et de la végétation (bois, haies, arbres isolés) et du bâti.



LA BOITE À OUTILS



- L'ombrage du relief : Le complément le plus immédiatement « parlant » consiste à ombrer le relief. Même dans une région faiblement vallonnée, l'ombrage permet de mettre en évidence le relief, les points de vue éventuels, les secteurs très visibles et ceux qui le sont moins, le sens des écoulements d'eau superficiels... Par convention, cet ombrage est réalisé en imaginant que l'éclairage provient de l'angle situé en haut et à gauche de la carte.

- Le renforcement de la végétation : Sur la carte IGN, les arbres sont sous représentés par rapport à leur impact visuel dans le paysage. Ainsi, un arbre isolé constitue un repère visuel fort dans un paysage de grandes cultures, mais il ne sera que très peu visible sur la carte. Dans les paysages de bocage, les cartes IGN actuelles ne marquent plus la distinction entre les haies basses et les haies comprenant des arbres de haut-jet. De même, la carte ne représente plus les murs de soutènement qui constituent pourtant la structure essentielle dans des paysages de terrasses. Dans certaines régions, la distinction entre les boisements de feuillus et les boisements de conifères est une composante essentielle des paysages, or elle est très peu marquée sur la carte... Une expression graphique plus nuancée et plus renforcée de la végétation permet de donner à la végétation toute son importance dans la composition des paysages.

- La représentation des terres agricoles : La carte IGN ne marque aucune distinction entre les terres inondables, les prairies, les cultures... Seules les cultures pérennes sont cartographiées : vergers, vignes, peupleraies, friches. Dans certaines régions, il peut être intéressant de distinguer la représentation des secteurs de friches (de la même couleur que les bois sur la carte IGN), car leur maîtrise est un enjeu paysager fort. Sur une carte IGN, il est ainsi possible de figurer les éléments du projet d'un agriculteur ou d'un forestier en établissant un système de légende simple, des flèches et des bulles avec éventuellement des croquis de détail. Sur un tel document, il est alors possible de vérifier la cohérence des actions prévues avec la nature du territoire environnant.

▲ La carte : une représentation en deux dimensions d'un espace tridimensionnel



Ce qu'il faut savoir :

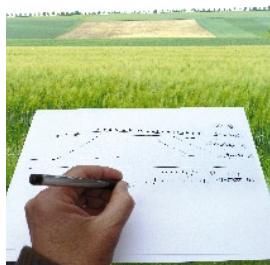
Il existe de grandes différences entre cartes et paysages.

La première différence est que la carte représente l'espace à une certaine échelle et que cette échelle est la même sur toute l'étendue de la carte. En revanche, le paysage, tel qu'il est vu et tel qu'il est représenté par la photographie ou par le dessin, se caractérise par un glissement d'échelles, depuis la grande échelle au tout premier plan jusqu'à des échelles de plus en plus petites vers l'horizon.

La deuxième différence est que la carte est une représentation de l'espace à deux dimensions, la troisième, les hauteurs, étant représentée de façon conventionnelle par des courbes de niveau. En revanche, le paysage est une vision de l'espace à trois dimensions. Alors que la carte est une vue verticale (aérienne), le paysage est une vision horizontale ou oblique de l'espace (l'angle dépendant alors de la dénivellation entre le point d'observation et l'étendue observée).

La troisième différence est que la carte représente de façon homogène une portion d'espace dans sa totalité alors que la vision d'un paysage est incomplète, des étendues plus ou moins considérables n'étant pas visibles de l'endroit d'où l'on observe. Ces espaces masqués sont une différence essentielle entre le paysage et la carte.

Yves Lacoste, géographe, « Lectures du paysage » 1986.



LA BOITE À OUTILS

La photographie aérienne

C'est le contrepoint indispensable de la carte IGN qu'elle complète admirablement. La végétation et la nature des terres agricoles trouvent là leur pleine expression tandis que le relief et la toponymie ont quant à eux disparus. La photographie aérienne gagne à être utilisée à chaque fois que la réflexion est menée à l'échelle d'une commune ou d'une exploitation agricole, elle permet de redonner une matérialité aux points et aux lignes de la carte IGN et donc d'évaluer plus concrètement les enjeux paysagers d'un projet. Elle peut d'ailleurs être intégrée dans un SIG pour constituer le fonds de travail en alternance avec les données IGN ou cadastrales.

Le cadastre

Du point de vue paysager, c'est le fond cartographique le plus pauvre et il ne devrait être utilisé que pour ce qu'il indique : la propriété foncière. Il ne peut s'agir que d'un outil technique précisant les choix fonciers et en aucun cas d'un fonds de travail pour mettre en place les grandes options d'aménagement d'un territoire.

La photographie aérienne complète la carte IGN ou le cadastre. Elle aussi peut être rendue plus expressive en renforçant l'expression du relief, de la végétation ou du bâti.



LA BOITE À OUTILS



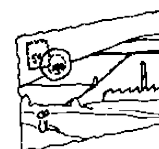
Les documents historiques

Atouts et faiblesses

Les paysages ont toujours une histoire, un passé qu'il peut être bon de connaître avant de leur imaginer un avenir. L'étude de documents anciens permet d'apporter deux types d'informations :

- d'une part de situer les dynamiques passées et donc d'évaluer mieux les dynamiques actuelles,
- d'autre part de repérer les éléments ayant une charge symbolique forte et pouvant être porteurs d'avenir.

Ce regard vers le passé doit être porté sans nostalgie pour des temps disparus. Il permet à chacun de réaliser les modifications des paysages et de s'interroger sur ce qu'il souhaite voir évoluer ou perdurer.



Cartes anciennes

Les cartes anciennes témoignent de l'occupation passée du territoire. La comparaison avec des cartes récentes fait apparaître des permanences, des évolutions, des ruptures dans la mise en valeur du territoire. Cette connaissance permet de mettre en perspective les évolutions actuelles du paysage. Certaines cartes anciennes offrent une description très fine de l'occupation du territoire, En ce qui concerne l'agriculture et la forêt elles peuvent parfois être beaucoup plus précises que les cartes contemporaines.

Certaines cartes distinguent ainsi les essences forestières (châtaigniers, pins, peupliers...), d'autres les types de conduite forestières (haute futaie, taillis arbre isolé, arbre nains buissons), les terres labourées, les prés, les pâturages, les landes...

La comparaison de plusieurs cartes anciennes, remises à la même échelle, permet de reconstituer l'évolution de l'occupation du sol sur le territoire étudié.



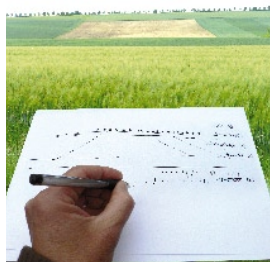
▲ Carte de l'Abbé de la Grive, 1740

▲ Atlas du département de la Seine, 1870

▲ Carte IGN au 1/5000, 1937

Ce qu'il faut savoir :

Les archives départementales disposent de fonds importants et classés qu'il est relativement aisé de mobiliser : cartes et cartes postales anciennes sont ainsi faciles d'accès par une clef de recherche communale. Chaque territoire possède son érudit local qu'il faut savoir retrouver pour appréhender l'histoire des lieux, sans avoir à se transformer en chercheur en histoire.



LA BOITE À OUTILS

Cartes postales

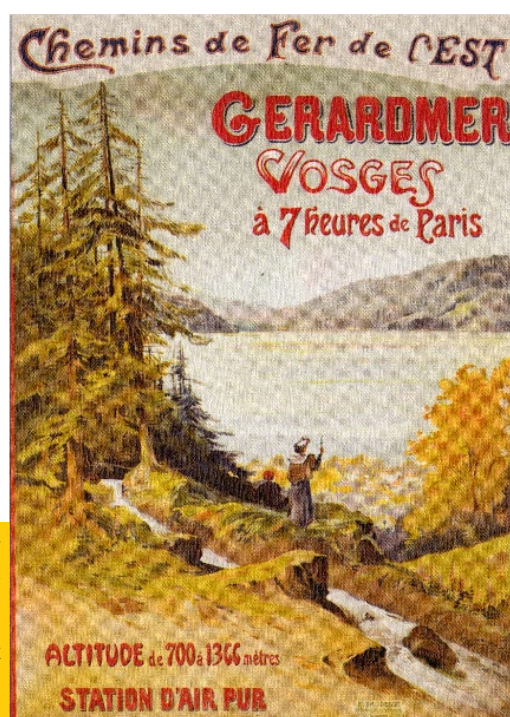
Les représentations photographiques anciennes apportent un point de vue complémentaire, avec des vues en perspective. La principale difficulté est bien souvent de trouver des cartes postales significatives pour l'étude menée car la plupart d'entre elles sont axées sur les bourgs et quelques vues pittoresques. Les vues larges, les panoramiques y sont relativement peu courants. Lorsque des cartes intéressantes existent, essayer de reconduire leur prise de vue aujourd'hui est bien souvent instructif. Cet exercice est souvent une bonne façon de sensibiliser des habitants ou des acteurs du territoire aux évolutions des paysages.

- ▲ Reconduction d'une prise de vue datant du début du XX^{ème} siècle. Entre le territoire surexploité du début du XX^{ème} et le recul de l'agriculture qui a suivi, comment assurer un paysage cadre de vie de qualité aux habitants ? La comparaison des clichés permet de mettre en évidence les évolutions subies en quelques dizaines d'années. Cette prise de conscience est un préalable nécessaire avant de se projeter dans les choix d'avenir.



Représentations artistiques

Les représentations artistiques sont plus ou moins nombreuses selon les territoires. Tout en représentant un état antérieur du paysage, elles permettent également d'appréhender la perception qu'en avaient les artistes et la société à leur époque. Elles ont souvent été à l'origine d'un « imaginaire paysager » qui reste lié à l'évocation de certaines régions.



- ▲ Affiche touristique vantant le lac de Gérardmer. L'air pur et le cadre sauvage présentés sur l'affiche sont à comparer avec le lac actuel où l'urbanisation est plus marquante. La communication touristique actuelle utilise pourtant les mêmes messages de « paysage naturel » et de tourisme de plein air.



APPORT
PAYSAGES AGRICOLES

DES OUTILS POUR
DES PROJETS DE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE DES
TERRITOIRES

Bibliographie

Blocs-diagrammes

Guide méthodologique pour une gestion concertée des paysages dans un projet de territoire

Y. Michelin, T. Joliveau, J. Breuil ; L. Vigouroux, Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne, ENITAC, CRENAM, 2002

Le bloc-diagramme paysager : un outil d'analyse spatiale pour l'aménagement du territoire

Setra, Cete Nord-Picardie, Note d'information n°66, janvier 2001

Exemples d'utilisation de blocs diagrammes pour l'analyse du paysage et l'expression de projets paysagers

L'agriculture et la forêt dans le paysage

R. Ambroise, DREF, Ministère de l'Agriculture, 2002

Agriculteurs et paysages

R. Ambroise, F. Bonneaud, V. Brunet-Vinck, Educagri, 2000

Cartographie et cartes anciennes

Portraits de la France

M. Pelletier, Hachette, 1995

La Carte de Cassini

M. Pelletier, Presses de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, 1990

Dessins et perspective

Comment dessiner en perspective

J.M. Parramon, Dessain et Tolra, 2000

Plans, croquis, perspectives de projets

J. Simon, Aménagement des espaces libres, n°23, 1988

Observatoire photographique

Séquences Paysages n°1, n°2

Revue de l'observatoire photographique du paysage, 1997, 2000

Atlas de paysage

www.agriculture-et-paysage.fr

Pour savoir si un tel outil existe sur le territoire étudié, consulter la DREAL (DIREN) ou les PNR.

Documents anciens

Consulter les archives départementales qui disposent de séries de cartes postales et de documents cartographiques anciens.

Professionnels du paysage

Fédération française du paysage

4, rue Hardy 78000 Versailles

Conseils

Plusieurs organismes proposent les conseils d'un paysagiste où peuvent vous orienter sur un professionnel :

Le CAUE du département (Conseil en Architecture, Urbanisme, Environnement) quand il existe

La DDEA et la DREAL (DIREN) disposent d'un paysagiste-conseil de l'Etat

Illustrations de F. Bonneaud paysagiste exceptées :

Page 23 : carte postale issue des Archives départementales des Vosges, dans la série 4Fi.

Page 12 : dessin de la clairière morvandelle de T. Schmutz

Page 19 : carte IGN au 1/25 000 n° 2822 Est.

Page 21 : photographie aérienne issue du Géoportail de l'IGN

Page 22 : cartes issues du fond de cartes anciennes de l'IGN

Page 23 : Fotolia, Andreas G.

Auteur, rédaction et iconographie :

F. Bonneaud, paysagiste DPLG

Comité de relecture : R. Ambroise, A. Bardet, A. Brochet, A.

Guillaumin, C. Herbin, F. Pervanchon

La collection APPORT Agriculture et Paysage est éditée par

IFV, Institut Français de la Vigne et du Vin

Directeur de la publication : J.P. Van Ruyskensvelde

N° ISBN : 2-906417-45-9

Maquettage : C. Herbin

Conception graphique, réalisation : www.CIDEO.fr

Impression : Le Réveil de la Marne (51), imprimerie labellisée IMPRIM'VERT, certifiée PEFC-FSC

Dépôt légal : juin 2009

REPRÉSENTATION ET INTERPRÉTATION DU PAYSAGE

www.agriculture-et-paysage.fr

L'HORIZON

PARCELLAIRE

